

COMPAGNIE HERACLES

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du Jeudi 21 octobre 2021 pour modification statuts

Lieu de l'assemblée : Logis de la Compagnie
20 rue Armand
69100 VILLEURBANNE

Date : le Jeudi 21 Octobre 2021 à 19h au Logis sur convocation adressée à cet effet à tous les membres par mail.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

-modification de l'adresse du siège social officielle de la **Compagnie Héraclès** Villeurbanne : place Lazare Goujon 69100 Villeurbanne devient **20 rue Armand 69100 VILLEURBANNE**

-modification de l'adresse de la Fédération Française de tir à l'arc : la **FFTA** ayant déménagé de Rosny sous bois au **12 Place Georges Pompidou 93160 NOISY le Grand**

QUORUM : La Compagnie HERACLES compte 101 adhérents dont 97 licenciés et 4 cotisants (licenciés dans d'autres clubs n'appartenant pas à la Métropole de Lyon) au 31 août 2021.
Présents ou représentés : le quorum (26) étant atteint avec 43 présents ou représentés, la Présidente, Evelyne GLAIZE, déclare l'ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA COMPAGNIE HERACLES ouverte.

Le quorum étant atteint, la Présidente prend la parole et ouvre l'assemblée générale extraordinaire à 19h15. Elle explique la demande de modification des statuts:

"Amis archers, je vous salue et vous remercie d'être présents pour cette assemblée générale extraordinaire , moment important de notre vie associative, surtout en cette période de reprise qui si dans les faits n'est pas encore complètement revenue à la "normale" en est cependant très proche.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour dans ce premier temps modifier quelques points de nos statuts.

Il s'agit de notre adresse officielle du siège social qui sur certains documents est encore situé Place Lazare Goujon et sur d'autres 20 rue Armand.

La Place Lazare Goujon en face de la mairie c'était uniquement une boîte aux lettres que nous avons rendu il y a de nombreuses années en modifiant nos statuts.

Il s'agit donc de quelque chose à formaliser pour envoi ensuite au bureau des associations en Préfecture.

Une autre adresse à modifier par la même occasion : celle du siège social de la FFTA qui est maintenant 12 place Georges Pompidou 93160 Noisy le Grand .

Pour le reste, il y aura des changements à faire mais la FFTA est elle-même en train de modifier ses statuts et une prochaine loi sur le sport devrait également avoir des impacts sur nos statuts donc nous allons attendre que tout cela se précise."

Un vote groupé sur les deux modifications de nos statuts est demandé:

- accord pour situer notre siège social 20 rue Armand 69100 Villeurbanne
- accord pour modifier l'adresse du siège social FFTA 12 place Georges Pompidou 93160 Noisy le Grand .

Résultats du vote :

Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote :	0
Personnes présentes s'abstenant :	0
Personnes présentes votant contre :	0

Les deux modifications d'adresse sont approuvées à l'unanimité.

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire à 19h24.

COMPAGNIE HERACLES

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Jeudi 21 octobre 2021

Lieu de l'assemblée : Logis de la Compagnie
20 rue Armand
69100 VILLEURBANNE

Date : le Jeudi 21 Octobre 2021 à 19 h au Logis sur convocation adressée à cet effet à tous les membres par mail.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Approbation du Compte rendu de l'AG du 25/11/2020 (vote)
2. Rapport moral de la Présidente (vote)
3. Rapport administratif du secrétaire général et point sur les licences
4. Bilan financier de la saison 2020 / 2021. Vérification aux comptes et quitus au trésorier (vote)
5. Budget prévisionnel saison 2021 / 2022
6. Cotisations saison 2022/2023 (vote)
7. Election des vérificateurs aux comptes pour la prochaine AG 2021/2022 (vote)
8. Bilan de la saison écoulée : sportif, animation, organisation compétitions, revue de presse, hyllos, site internet ...
9. Organisation pédagogique et sportive de cette saison 2021/ 2022
10. Projet associatif de la Compagnie Héraclès pour les années à venir
11. Candidatures au comité directeur et élection (vote)
12. Remise de récompenses (Médailles Jeunesse et Sport et Engagement Associatif / badges de progression)
13. Questions diverses

M. Mohamed-Ali AHAMADA, adjoint aux sports à la ville de Villeurbanne est présent.

Sont excusés d'autres invités: l'OSV , le Progrès, Lyon Archerie.

Le quorum étant atteint avec 43 présents ou représentés (26 nécessaires), la Présidente ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19 h25 et remercie M.AHAMADA de sa présence ainsi que celle de tous les archers ou parents venus participer à cette AG.

1. Approbation du compte rendu de l'AG du 25/11/2020 (vote)

Pas de changement demandé.

Résultats du vote : 43 Votants

Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote :	0
Personnes présentes s'abstenant :	0
Personnes présentes votant contre :	0

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral de la Présidente Evelyne GLAIZE (vote)

Cette année 2020-2021 a été marquée par la Covid19 qui a eu des impacts dans notre vie associative comme dans la vie sportive, la formation.

Vous avez reçu Hyllos 55, notre petit journal interne, qui présente un panorama très détaillé de ce que nous avons accompli.

Pendant ces 12 mois, le comité directeur a cherché à vous proposer tout ce qu'il était possible d'organiser dans le respect des règles gouvernementales. Alexis, notre salarié, nous a aidé à réaliser concrètement tous ces projets (il y a même laissé son ordinateur et nous l'avons aidé à en racheter un)

Il a fallu s'adapter régulièrement pour vous permettre de continuer à avoir une pratique de tir à l'arc ou une activité physique. Pour cela, les cours ainsi que les séquences horaires ont été revus chaque semaine en intérieur ou en extérieur selon les interdictions ; des stages ont pu être proposés ainsi que de la préparation physique. Certains projets comme le Run archery ont dû être reportés mais ce n'est que partie remise.

Après les concours virtuels (et nous y avons bien participé), la reprise des compétitions a été enfin possible en estival ce qui a permis de relancer un dynamisme certain. Quelques-uns de nos archers ont été sélectionnés aux championnats de France mais sans podium cette année malheureusement, contrairement aux championnats régionaux.

La vie associative, très importante pour tous nos licenciés a pu reprendre en présentiel. Même si nous n'avons pu tout réaliser comme d'habitude elle a eu le mérite d'exister et de recréer des liens. Nous remercions donc tous ceux qui ont consacré temps et énergie pour accueillir les apprentis-archers lors des différentes journées portes ouvertes en septembre 2020 ainsi que les archers de toute la Région lors du championnat Régional fin juin. Les jeunes sont venus rejoindre les adultes dans cet accompagnement, la relève est donc assurée !!

Quant au domaine financier, le trésorier vous précisera que le bilan est en équilibre si bien que pour cette rentrée, nous avons pu remercier la fidélité de nos licenciés 2021 avec l'achat des chèques cadeaux de 15 € (c'est peu de chose, nous en avons conscience, pour chacun d'entre vous mais c'est un effort de presque 1000 € pour le club). C'est aussi un moyen de valoriser notre relation avec notre partenaire Lyon Archerie qui a continué son soutien pendant la Covid19.

Un autre partenaire, institutionnel celui-là, est la mairie de Villeurbanne dont le relais pour nous est la direction du sport. Ils nous aident tous grandement pour le sport au quotidien. Nous avons pu apprécier tout particulièrement cette année la mise à disposition d'un stade, de vigiles, de matériel et de personnel technique pour nos championnats en juin. Merci à eux.

Vous avez sûrement remarqué que nous envoyons nos informations par mail et en cette période sans contact physique, cela ne pouvait que passer par ce canal. Donc désolée du nombre important de mails reçus, mais c'est le moyen le plus facile et le plus rapide de vous faire passer les dernières nouvelles. Pensez bien à nous signaler tout changement d'adresse électronique afin que nous tenions nos listes de diffusion à jour.

Je laisserai chaque responsable vous commenter les différentes actions de la saison sportive passée mais auparavant je souhaiterais vous présenter quelques perspectives pour le futur.

Nous avons organisé différentes actions pour la rentrée de septembre 2021 comme la Biennale des associations, les 4 journées portes ouvertes qui ont été un succès et là encore la Compagnie remercie les jeunes et moins jeunes qui ont participé à l'encadrement.

Je vais encore vous solliciter car nous avons réfléchi à l'évolution du projet associatif du club. Il passe par plusieurs étapes afin d'élever le niveau de tous dans les meilleures conditions possibles et ainsi acquérir une certaine notoriété et amener la Compagnie du top Ten régional au top Ten national (une maxime bien connue que nous reprenons à notre compte : celui qui n'avance pas recule).

La première étape était d'avoir un plus grand nombre de créneaux horaires pour développer davantage nos activités : le boulodrome y a répondu en partie ; la 2^{ème} phase était le recrutement d'un salarié à plein temps pour encadrer ces activités et les augmenter. Ces 2 phases sont réalisées à ce jour.

La phase suivante va passer par une diversification de nos activités (nous avons commencé cette année avec les mardis au féminin pour des dames en reprise d'activité sportive ; il reste d'ailleurs encore quelques places à pourvoir) ce qui nécessitera une salle permanente ; nous avons déjà le terrain extérieur permanent mais ce n'est pas suffisant car nous pourrions mener d'autres actions, en plus de notre vocation sportive, en direction du sport santé bien être, handisport (la FFTA sera sans doute délégataire en 2022), écoles et jeunes, stages de découverte, FIT'archery, etc...

La covid 19 a bloqué momentanément ce projet qu'il va falloir relancer et nous comptons sur vous tous car en parallèle il va nous falloir également plus d'entraîneurs bénévoles donc des volontaires qu'il faudra envoyer en formation ainsi que des arbitres si nous voulons continuer à organiser des compétitions, source non négligeable de rentrées financières. Vous nous avez aidés cette année à encadrer les débutants adultes comme jeunes car les inscriptions ont pulvérisé nos attentes, il faut aller un peu plus loin. Merci.

Si vous vous sentez des envies pour devenir arbitre ou entraîneur, n'hésitez pas à me contacter rapidement ; si vous voulez participer plus intensément à la vie du club, cela passe aussi par ce type de responsabilité et votre engagement sera le bienvenu.

Je tiens à remercier tous les membres du comité directeur ainsi qu'Alexis pour leur disponibilité et leur adaptabilité en cette période très particulière et si longue où il a fallu être réactif pour trouver des solutions afin que le club puisse continuer à ETRE... il a démarré il y a 50 ans ...longue vie à Héraclès !

Résultats du vote :

Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote :	0
Personnes présentes s'abstenant :	0
Personnes présentes votant contre :	0

Le rapport Moral est approuvé à l'unanimité.

Mme la Présidente donne la parole à M. AHAMADA, adjoint au sport qui s'exprime sur un certain nombre de points. Il est tout d'abord heureux d'être parmi nous en présentiel ce qui signifie la reprise des activités sur tous les plans. Il reprend un des propos de la Présidente qui positivait l'existant et les projets à venir malgré le contexte.

Il nous explique que des travaux sont en cours au boulodrome pour le changement du chauffage, ce qui va nous gêner dans la pratique du tir à l'arc au mois de novembre, il en a conscience. Ces travaux

étaient nécessaires mais il a fallu attendre que la Ville soit propriétaire du local pour les envisager plus les délais pour les offres de marché.

D'autres travaux sont prévus mais la Ville ne dispose plus de terrain foncier pour répondre à notre demande de salle dédiée tir à l'arc. La Présidente reprend la parole à ce sujet et parle du projet évoqué pour trouver une solution qui contente archers comme boulistes c'est-à-dire une partition horizontale de l'équipement. Il fait 7 m environ de hauteur à l'intérieur et une sorte de construction légère type mezzanine pourrait être envisageable. Il note et est à notre disposition pour un rendez-vous et nous remercie de notre invitation.

3.Rapport administratif du secrétaire général Roger COURTOUT et point sur les licences par le responsable

- Fonctionnement du comité directeur
- Les effectifs
- Les inscriptions et prises de licences
- Les certificats médicaux
- Points divers

Le fonctionnement du comité directeur :

Le comité directeur s'est réuni 8 fois dans la saison avec d'autres réunions plus centrées sur un travail en commission ou travail en bureau ; la participation des membres au comité est toujours majoritaire et conforme aux statuts ; les absents sont en général excusés. Il est bon de rappeler que la participation au comité directeur nécessite une certaine disponibilité bien sûr mais surtout une volonté d'investissement dans les actions et les événements, dans le cadre du projet associatif de la Compagnie.

Outre les sujets traditionnels comme la préparation des concours, le comité directeur a traité :

- les dossiers de demande de subvention (conseil départemental, ville, ANS, Métropole de Lyon...)
- la stratégie de développement de la Compagnie Héraclès
- les résultats sportifs dont ceux des équipes et des jeunes, les stages et l'organisation des cours....

Bilan des effectifs (par le responsable des licences Dominique GERMAIN)

Pour la dernière saison, nous avons 97 licenciés et 4 cotisants licenciés dans d'autres clubs (sportifs de haut niveau, étudiants ou travailleurs en déplacement longue durée).

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'adhérents	98	108	119	109	105	96	97	101	101

a) Point Licences 2020-2021

101 Archers avec 97 licenciés, 2 Découvertes, 2 sans pratique et 4 cotisants.
Répartition 64 Adultes, 28 jeunes, 9 poussins/ 40 femmes et 61 hommes.

Belle stabilité par rapport aux années précédentes pendant cette période si particulière et nous remercions les archers du soutien qu'ils ont apporté à leur club en reprenant leur licence.

Évolution de l'effectif

Débutant 34 (53 en 2019)

1ère année sur ces 53, nous en avons 31 qui sont revenus (16 en 2019)

2ème année sur ces 16, nous en avons 7 qui sont revenus (3 en 2019)

Moins de débutants que l'année précédente mais un plus grand nombre d'archers sont revenus en 1^{ère} année. Beaucoup de fidélisation après le cap de la 3^{ème} année.

b) Point Licences 2021-2022

Pour information, nous avons actuellement 126 inscrits avec 123 licences au club dont trois licences sans pratique (dirigeant) et trois licences sans compétition, un transfert est en cours et 3 sont cotisants (politique d'accueil de licenciés dans autres clubs hors Métropole de Lyon). Cela constitue le record d'effectif pour ces 10 dernières années.

Parmi ces archers, nous comptons 27 jeunes débutants et 40 adultes débutants pour 53 femmes et 73 hommes.

Notre taux de féminisation est suffisamment important pour que nous puissions postuler dans le cadre de la Labellisation FFTA, à la certification Mixité (44 % de femmes pour 38 % demandés).

c) Les inscriptions et prises de licence :

Vous avez reçu la feuille d'inscription avec les tarifs des cotisations (votés en AG l'année passée) qui n'avaient pas augmenté.

Comme chaque année maintenant, la demande de renouvellement de licence a été envoyée directement par la FFTA à chaque licencié par mail. Donc bien conserver ce mail pour la rentrée suivante afin de le donner à l'inscription.

Merci de remplir la feuille d'inscription Héraclès pour faciliter la saisie et transmission d'information et notamment les adresses email qui nous sont indispensables pour tous les envois du club. Pensez à relever régulièrement votre boîte car toute la communication se fait pendant les cours et par voie électronique.

Dominique Germain et Adrien RICO sont nos responsables de prise de licences pour 2021-2022.

d) Les certificats médicaux :

Ils doivent être présentés en remettant les fiches d'inscription pour les nouveaux adhérents avec la mention Pratique du Tir à L'arc en Compétition pour toute personne majeure.

Attention : la licence ne peut être prise qu'à la vue du certificat médical car la date du CM figurera sur la licence.

Un certificat médical est valable jusqu' au 31/08 de l'année N+3, sauf problème médical particulier. Vous avez reçu un mail de la FFTA avec une explication pour remplir correctement la fiche et le questionnaire de santé (questionnaire que vous conservez).

Il n'y a donc pas lieu de fournir chaque année un nouveau certificat, sauf problème médical ou pour ceux qui deviennent majeurs.

Nouveauté cette année, les jeunes mineurs de moins de 18 ans n'ont plus besoin de présenter un certificat médical pour la pratique du tir à l'arc.

Pour les mineurs, les parents doivent lire le questionnaire de santé spécifique et si leur enfant n'a pas de pathologie indiquée ou ne correspondant pas aux items cités, il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical.

Nous créerons un formulaire précisant que les parents ont lu le questionnaire de santé et n'ont rien relevé.

Dans le cas contraire, un certificat médical sera à fournir avec la mention Pratique du tir à l'arc en Compétition

e) Points divers :

Prendre l'habitude de consulter le site www.arc-villeurbanne.fr

Ceux qui disposent d'Internet pourront aller sur le site FFTA dans « l'espace tireur ». En même temps que la licence, l'archer reçoit un identifiant et un code FFTA qui lui permettent de :

- consulter les informations le concernant, en particulier ses coordonnées liées à la licence et toutes celles qui concernent sa vie d'archer : ses diplômes fédéraux, ses résultats sportifs ... Sur ce dernier point, en un clin d'œil, l'archer sera en mesure de visualiser l'ensemble de son palmarès et d'assurer un suivi dans les différents classements nationaux.

- penser à ajouter votre photo lorsque vous aurez licence et codes d'accès. La Présidente la validera ensuite. Cela vous évitera de présenter une pièce d'identité quand vous participerez à des compétitions et cela permettra aussi d'avoir le trombinoscope de tous les archers du club.

4.Bilan financier de la saison 2020/2021.Vérification des comptes et quitus au trésorier(vote)

COMPAGNIE HERACLES AG

RESULTATS D'ACTIVITE du 1er sept 2020 au 31 aout 2021

RECETTES			DEPENSES		
Cotisations seules (hors licences)	14 764,40 €	32,4%	Déplacements		
Licences	5 795,50 €	12,7%	Licenciés individuels	392,95 €	0,9%
Subventions			Equipes	2 620,90 €	5,9%
ANS	1 000,00 €	2,2%	Entraîneurs et dirigeants	95,74 €	0,2%
Conseil municipal	6 708,00 €	14,7%			
Métropole	2 500,00 €	5,5%	Salaires, honoraires		
Report ANS Emploi	4 000,00 €	8,8%	Entraîneurs (480h, salaire net)	17 293,71 €	38,9%
			Charges sociales	7 648,00 €	17,2%
Gains sportifs	100,00 €	0,2%			
Autres produits					
Produit des entrées (concours)	2 429,90 €	5,3%	Achats		
Cours encadrés externes	6 716,30 €	14,7%	Matériel sportif du club (& cibles)	7 694,50 €	17,3%
Stages	0,00 €	0,0%	Matériel concours (ciblerie GL)	79,23 €	0,2%
Partenariat	1 000,00 €	2,2%	Vêtements sportifs	0,00 €	0,0%
Produit publicité & divers	56,00 €	0,1%	Autres matériels/agencements	0,00 €	0,0%
Ventes (Vêtement..)	131,00 €	0,3%	Licences	5 795,50 €	13,0%
	157,91 €	0,3%	Passeports sportifs	0,00 €	0,0%
Divers (clés, passeports)	195,00 €	0,4%			
	0,00 €	0,0%	Assurances	618,78 €	1,4%
			Frais de compétitions	1 246,93 €	2,8%
			Secrétariat & Internet	765,24 €	1,7%
			Stages	82,06 €	0,2%
			Ecole de jeunes	0,00 €	0,0%
			Animations internes	83,07 €	0,2%
			Divers	0,00 €	0,0%
TOTAL	45 554,01 €	100,0%	TOTAL	44 416,61 €	100,0%
Résultats	1 137,40 €	2,5%			


La Présidente


Le Trésorier

ANALYSE DES RESULTATS 2020 / 2021 :

Saison encore affectée par le Covid, financièrement également. Une saison avec au départ des gros points d'interrogation, et qui se termine correctement.

Les recettes 2020 / 2021 sont de 45 554,01 € et les dépenses de 44 416,61 €, soit un résultat de l'année légèrement positif, avec 1 137,40 euros, < 2,5 %.

La première chose à remarquer est que les recettes et les dépenses sont environ 10 000 € inférieures au prévisionnel de l'année passée. Voir comparatif page suivante :

Résultats saison 2020 2021 en comparatif avec prévisionnel voté en AG 2020				
	recettes 2020 / 2021		dépenses 2020 / 2021	
	prévisionnel voté AG 20	réalisé	prévisionnel voté AG 20	réalisé
Cotisations, licences	20 000,00	20 559,90	6 500,00	5 795,50
Subventions				
ANS reprise	4 000,00	1 000,00		
Conseil municipal	6 500,00	6 708,00		
Métropole	2 500,00	2 500,00		
ANS sub pour CDI	8 000,00	4 000,00		
Total subventions				
Gains sportifs	600,00	100,00		
Partenariat	1 400,00	1 000,00		
Concours				
concours en salle	1 100,00		600,00	-8,00
FITA	2 200,00	2 429,90	1 500,00	1 254,93
matériel concours				79,23
Total concours				
Entraîneurs				
salaires net			17 100,00	17 293,71
charges			7 800,00	7 648,00
déplacements entraîneurs			1 000,00	95,74
Total entraîneurs				
Déplacements				
déplacements individuels			2 800,00	392,95
déplacements équipes			6 000,00	2 620,90
déplacements dirigeants			500,00	
stages			500,00	82,06
total déplacements				
Vente Cours encadrés (prest ex)	7 000,00	6 716,30		
Vêtements et divers	500,00	131,00	1 100,00	
Animation			450,00	83,07
Ecole de jeunes			2 200,00	
Achats				
matériel sportif			4 000,00	7 694,50
buttes de tir				
entretien des installations			300,00	
achats divers				
Secrétariat & internet			700,00	765,24
Assurances			650,00	618,78
Autre revenus				
ventes divers		56,00		
intérêts * zéro (pas compt)		157,91		
Clés	200,00	195,00	300,00	
Passeports				
provision				
Compte de réserve				
TOTAUX	54 000,00 €	45 554,01 €	54 000,00 €	44 416,61 €
		Résultat positif = 1 137,40 €		

Les principaux écarts côté recettes sont :

- Environ 7000 € de subvention en moins, ANS principalement car subvention 2020 notée sur exercice précédent (reçue très tôt)

- Pas de recette concours salle (Covid imposant annulation)

Des éléments qui ont réduit les dépenses sont principalement :

- les frais de déplacement, pour quasiment 6000 €
- les coûts de l'école de jeunes que l'on n'a pas reconduit pour 2200 € (avec notre salarié à temps plein, nous n'avons plus besoin d'avoir quelqu'un de spécifique)
- du divers: pas de dépense concours salle, pas de déplacement entraîneur, pas de vente de vêtement, le total pour environ 2700 € de dépenses en moins.
- On note les achats de matériel archerie (pas faits l'année précédente) que l'on pouvait se permettre d'augmenter compensant les faibles dépenses par ailleurs. On est maintenant bien équipé.

Remarque :

- 56 % des dépenses concernent le salaire et charges de l'entraîneur.
- 99 % des sommes sont imputables au domaine sportif qui est notre « cœur de cible », c'est remarquable.
- outre la subvention de la mairie dont la baisse se stabilise (6708 €, on était à 14000 € en 2010), il est à noter la très importante participation de la ville de Villeurbanne qui met à notre disposition le boulodrome et le pas de tir extérieur, représentant la somme de 300 000 € par an, plus notre logis et les fluides (chauffage...) pour la somme d'environ 15000 €. Au total : 315 000 €. Merci à la municipalité de Villeurbanne.
- Les résultats montrent la pérennité de la charge d'un salarié. L'aide à l'embauche de 24000 Euros a été lissée sur plusieurs exercices (4000 € pour cette dernière saison) et les prestations extérieures sont en augmentation. La hausse du nombre des licenciés nous permet d'envisager une situation pérenne pour l'avenir et notre emploi.

Merci à notre partenaire_Lyon Archerie, pour du matériel à hauteur de 1000 €. Fidélité toujours renouvelée.

Les comptes ont été vérifiés par Eric Berruyer le 15 octobre 2021.

Le vérificateur recommande d'approuver les comptes et de donner le quitus au trésorier.

Résultats du vote : 43 votants

Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote :	0
Personnes présentes s'abstenant :	0
Personnes présentes votant contre :	0

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité et le quitus est donné au trésorier.

COMPAGNIE HERACLES

COMPTES PREVISIONNELS du 1er sept 2021 au 31 aout 2022

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations (hors licences)	14 800,00 €	Déplacements	
Licences	6 200,00 €	Licenciés individuels	5 000,00 €
Subventions		Equipes	6 200,00 €
métropole	2 500,00 €	Entraîneurs et dirigeants	1 500,00 €
Conseil municipal	6 700,00 €		
Métropole "sport au féminin"	4 800,00 €	Salaires, honoraires	
ANS	5 600,00 €	Entraîneurs	17 500,00 €
Gains sportifs	300,00 €	Charges sociales	7 800,00 €
Autres produits			
Produit des entrées (concours)	3 300,00 €	Achats	
Partenariat	1 000,00 €	Matériel sportif du club	1 700,00 €
Cours encadrés externes	7 600,00 €	Vêtements sportifs	900,00 €
Ventes (vêtement...)	500,00 €	Autres matériels/agencements	800,00 €
Stages		Licences	6 200,00 €
Divers	100,00 €	Passeports sportifs	
		Assurances	650,00 €
		Frais de compétitions	2 600,00 €
		Frais secrétariat & Internet	900,00 €
		Stages	
		Ecole de jeunes	300,00 €
		Animations internes	1 050,00 €
		Divers	300,00 €
		provision pérennisation emploi	
TOTAL	53 400,00 €	TOTAL	53 400,00 €

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021/ 2022

Le budget prévisionnel total proposé est de 53 400 €, soit un montant supérieur d'environ 7 000 € à celui de la saison écoulée.

Il est établi avec 5 tireurs de plus que 2020/2021, mais la situation actuelle sera plus optimiste: pour certains créneaux, on est obligé de refuser des inscriptions ! A quand une salle dédiée...

Pour les dépenses :

- Les salaires et charges sont quasi constants à 25 300 € annuels.
- La grosse augmentation provient des déplacements avec un retour aux différents championnats, et avec une ou deux équipes engagées en plus.

Pour les recettes :

- Apport exceptionnel par la subvention de la Métropole pour notre action Sport solidaire « le sport au féminin » du mardi matin.
- Subvention ANS en hausse
- Des cours et ventes d'intervention en hausse.
- Les recettes concours avec la salle en plus

Quelques questions sont posées sur le total du budget prévisionnel: certains auraient souhaité qu'il soit encore plus élevé pour tenir compte de nos ambitions et le trésorier y répond: il est déjà plus important que l'année précédente et correspond à un principe de réalité car quand il a été préparé, nous ne connaissions pas du tout les effets de la Covid sur la reprise et la plupart des scénarios nationaux étaient plutôt pessimistes. Cependant cela n'est que la version initiale du budget prévisionnel, susceptible de modification en cours d'année et c'est pour cela , entre autres que le prévisionnel n'est pas mis au vote.

Une suggestion est faite pour une prochaine année: envisager une augmentation avec un cadeau type goodies à donner aux adhérents pour atténuer l'effet hausse.

Cette année pour les 50 ans, c'est ce qui est projeté mais sans augmentation de la cotisation!

6.Cotisations saison 2022/2023 (vote)

SOUSSION DES TARIFS DE COTISATION POUR 2022 / 2023

COMMENTAIRES :

Au vu du contexte actuel, la proposition est de conserver le même montant de cotisation que cette année 2021 / 2022 :

Proposition des tarifs de cotisations proposés pour 2022/2023 :

- poussins benjamins minimales et cadets: 127 €
- juniors : 137 €
- adultes : 144 €

Pas de changement de cotisation.

Résultats du vote :

Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote :	0
Personnes présentes s'abstenant :	0
Personnes présentes votant contre :	0

Le tarif des cotisations 2022/2023 est approuvé à l'unanimité.

7.Election des vérificateurs aux comptes pour la prochaine saison AG 2021/2022(vote)

Les vérificateurs aux comptes pour l'année prochaine seront :

- Emmanuel Guillou et Eric Berruyer comme titulaires.
- Sophie Vessillier et Jean-Yves Bertrand comme suppléants

Résultats du vote :

Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote :	0
Personnes présentes s'abstenant :	0
Personnes présentes votant contre :	0

Les vérificateurs aux comptes sont élus pour un an à l'unanimité.

8.Bilan de la saison écoulée : sportif, animation, organisation compétitions, revue de presse, hyllos, site internet

a) Point organisation Concours

Pas de concours salle suite aux décisions prises en application des directives sanitaires gouvernementales du moment. Cependant en estival, certaines compétitions ont pu être organisées.

Concours jeunes TAE 24 Mai 2021 :

Quelques désistements de dernière minute ont amené à cette situation: 12 participants dont 11 du club et un extérieur ce qui nous a permis d'avoir un concours sélectif.

Concours Extérieur des 26 et 27 juin 2021: support du Championnat Auvergne-Rhône-Alpes TAE distances internationales

Tout était nouveau pour cette organisation :

- Nouveau Terrain : Stade ENNA en lieu et place du Stade Lyvet
- Nouvelle Disposition: 22 Cibles au lieu des 32 habituellement
- Nouveaux locaux : Peu d'équipements à demeure (un petit frigo dans la salle conviviale)
- Nouvelle gestion des résultats : lanseo avec une diffusion en direct des résultats et classement sur internet.
- Bonne participation des bénévoles lors de ces 2 journées tant pour la gestion de la buvette que pour la logistique terrain.
- Aide de la mairie pour le matériel transporté et la mise à disposition du terrain ainsi que la "location" de vigiles pour les 2 nuits.

- Achat par la mairie d'un container pour y entreposer sur ce nouveau terrain pour nous tout le matériel rapatrié de Georges Lyvet.
- Informatique avec aide du Comité Régional (Adrien avec Maxime à distance) et Dominique +Marine+ Olivier qui a beaucoup couru
- Prévoir dans le cas d'une nouvelle organisation avec les « Pockets » une formation à l'utilisation et au dépannage pour les bénévoles du terrain afin d'aider les archers dans la saisie.
- Ne pas oublier de relancer l'antenne relais entre les manches pour éviter les désagréments de la 1ère journée avec une panne à la clef.

b) Commission Résultats Sportifs (Marine Guesdon)

Nos archers se sont déplacés sur 13 concours qualificatifs dont le championnat de France, le championnat régional et les étapes de D2 et DRE.

- Championnat régional à Villeurbanne, 26-27 juin 2021 : Exceptionnellement, un seul score était nécessaire pour se qualifier.
12 participants, 2 championnes régionales, 1 vice-champion régional
Inatéa LOUBEYRE => Championne Région Auvergne-Rhône-Alpes Cadette Femme Classique
Christiane HERANNEY => Championne Région Auvergne-Rhône-Alpes Senior 3 Femme Classique et Nicolas FOUILLAND => Vice -Champion Auvergne-Rhône-Alpes Senior 1 Homme Classique
Autres participants : Romane FAURON (5e), Marine GUESDON (5e), Neven BERSET GLAVANOVIC (6e), Simon PORTAL (7^e), Pierre GUENNEC (7e), Solène ESPINOSA (7e), Christophe COUDERCY (9e), Eric BERRUYER (9e), Emmanuel GUILLOU (9e) et Raphaël RICCI (16^e)
- Championnat France à Riom, 26 juillet – 1 août 2021 : Exceptionnellement, un seul score était nécessaire pour se qualifier.
5 participants Inatéa LOUBEYRE, sélectionnée 15e /27, 10e après les qualifications, 5e au classement final
Romane FAURON, sélectionnée 27e /27, 18e des qualifications
Simon PORTAL, sélectionné 42e /45, 33e des qualifications

Alexis FAURON, sélectionné 16e /45, 13e des qualifications

Christiane HERANNEY, sélectionnée 3e /6, 5e des qualifications

A noter qu'au classement national, l'équipe cadette composée de Inatée LOUBEYRE, Romane FAURON et Solène ESPINOSA était 7e ce qui aurait permis une qualification au championnat de France par équipe jeunes s'il avait été maintenu.

- TNJ (Tournoi National Jeune) 1 seule étape : le 5-6 juin 2021: Inatée LOUBEYRE a participé à la sélection pour les Championnats du Monde de la Jeunesse et finit 9e . Romane FAURON a participé au TNJ et finit 5e .
- Equipe DRE : Composition = Eric BERRUYER, Bertrand BUSSET, Christophe COUDERCY, Thibault CUMINAL, Simon PORTAL et coach Alexis FAURON et Dominique GERMAIN
 - Manche 1 à Yzeure le 12 juin - 3e des qualifications – 5e à l'issue des matchs
 - Manche 2 à Chaponost le 11 juillet – 3e des qualifications – 5e à l'issue des matchs
 - Classement final saison 2021 = 4e
- Equipe D2 Féminine : Composition = Romane FAURON, Christiane HERANNEY, Inatée LOUBEYRE, Eugénie PESLIER et coach Sophie VESSILLIER
 - 1 seule étape avec uniquement des matchs – 11 / 14 matchs gagnés – 2e /8 de la poule – qualifiée pour les finales
 - Finale : 6e /16 des qualifications – 11e /16 à l'issue des matchs
- Equipe D2 Masculine : Composition = Christophe COUDERCY, Thibault CUMINAL, Nicolas FOUILLAND, Simon PORTAL et coach Alexis FAURON
 - 1 seule étape avec uniquement des matchs – 9 / 14 matchs gagnés – 2e /8 de la poule – qualifiée pour les finales
 - Finale : 10e /16 des qualifications – 12e /16 à l'issue des matchs

A la fin de cette saison estivale, Inatée LOUBEYRE est classée sur la liste CRNHJ en tant qu'Espoir (Classement de Référence National du Haut Niveau Jeunes) grâce à ses bons résultats en TAE DI.

- TAE 50m 4 archers dont 1 jeune sur 1 compétition
- Tir Campagne 3 archers sur 2 compétitions différentes
- Tir 3D 1 archer sur 1 compétition
- Tir Nature 2 archers sur 3 compétitions différentes
- Tir Beursault 1 archer sur 1 compétition
- Tir Salle Saison tronquée, pratiquement aucune compétition. Eugénie PESLIER a pu participer au Nimes Archery Tournament 2021, elle finit 17^e.

c) Animations (Anthony Laveau/Olivier Pradelle)

Malgré un début d'année encore marqué par la Covid et l'impossibilité d'organiser des événements durant la période hivernale, nous avons pu faire mieux que l'an passé en organisant le tir du Roy début Juin. Merci à nos archers pour leur participation lors de cet événement et toutes nos félicitations à notre Roy Christophe COUDERCY et notre Dauphin Romain SECHET .



Pour fêter la fin d'année, nous avons aussi eu l'occasion d'organiser un Simon sans Simon, ainsi que d'autres petits jeux, le tout suivi d'un barbecue partagé entre les archers et leur famille. Merci à tous pour votre participation.



d/ Revue de presse 2020-2021 (Diane Rabillier)

Du fait de l'activité sportive réduite, très peu d'articles sont passés (deux) cette année dans le Progrès, une fois de plus.

Un petit article a présenté aux lecteurs nos journées de septembre et a suscité quelques venues.

e) Commission Communication (Marine Guesdon , Diane Rabiller et Elodie Kenck)

Le club utilise plusieurs canaux pour communiquer avec ces adhérents et les externes au club :

- Un site Internet : <https://www.arc-villeurbanne.fr/>
- Une page Facebook : Héraclès Villeurbanne Tir à l'arc
- Une page Instagram : compagnieheracles
- Un magazine interne Hyllos, dont le n°55 vient juste de vous être envoyé
- Des articles dans des magazines locaux : Le Progrès, Viva ...
 - o [Héraclès qualifié pour la finale ! \(villeurbanne.fr\)](#)
 - o [Villeurbanne. Portes ouvertes à la Compagnie d'Arc Héraclès \(leprogres.fr\)](#)

Nous vous rappelons que les informations concernant la vie du club sont affichées au boulodrome sur les portes du placard.

Le site Internet :

- Mise à jour régulière avec articles au fil des événements
- Rappel des identifiants pour se connecter à l'espace licencié :
 - o User : Heracles
 - o Mot de passe : Hyllos

La page Facebook :

- Minimum une publication par semaine en moyenne
- 580 abonnés → +15% en un an
- Merci à Alexis pour son aide pour animer la page

Le compte Instagram :

- Créé en 2019 par certains membres du club, récupéré par le bureau en ce début d'année.
- 228 abonnés
- L'objectif est de réussir à faire vivre la page pour attirer encore plus d'abonnés

Le magazine Hyllos :

- 1 numéro cette année qui est très complet par rapport à la vie du club en cette période de Covid :
 - o Hyllos n°55 = Bilan de la saison 2019-2020 et vue sur la saison 2021.

Retour sur les Journées portes ouvertes :

- 2 week-ends fin août / début septembre
- Communication faite via Facebook, site Internet, journaux locaux (Le Progrès) et bouche à oreille
- Plus de 70 personnes initiées
- Beau succès de l'événement, à reconduire l'an prochain avec une plus grande communication et plus anticipée

Retour sur la Biennale de Villeurbanne :

- A eu lieu dimanche 12 septembre devant l'hôtel de ville Place Lazare Goujon.
- 1 Stand + 1 animation pour les enfants de 20 minutes

- Très beau succès avec environ 60 contacts de personnes intéressées par le tir à l'arc à Villeurbanne.

9.Organisation pédagogique et sportive de cette saison 2021/2022

Les choix sportifs et l'organisation qui en découle se situent dans la continuité des années précédentes. Il s'agit de structurer très fortement les entraînements avec pour objectif d'obtenir les meilleurs résultats possibles en équipe et individuellement tout en permettant aux archers moins orientés vers la performance d'avoir un suivi.

Bien sûr les avatars de la saison passée ont demandé une adaptation continue, ce qui a parfois brouillé l'organisation des groupes basée sur une communauté d'objectifs. La volonté de cette nouvelle saison est de retrouver des groupes d'entraînement homogènes qui permettent à Alexis de proposer un contenu cohérent et différent pour chaque créneau. Les caractéristiques de chacun des groupes d'entraînement sont détaillées ci-dessous.

L'accent est mis notamment sur les jeunes ce qui explique que leur possibilité d'entraînement encadré soit supérieure à celle des adultes.

Parallèlement on essaye de diversifier l'offre en proposant des séances à destination d'un nouveau public qui ne viendrait pas forcément sur des créneaux en soirée.



Les mardis du tir à l'arc créneau réservé aux femmes en reprise d'activité de 9h 30 à 11h 30 à partir du 28 septembre.

Deux nouveaux créneaux de tir libre lundi et vendredi matin 10-12 h.
Organisation à mettre en place à partir du 27 septembre 2021.

ENTRAINEMENTS adultes

⇒ **CINQ GROUPES STRUCTURES encadrés par un entraîneur diplômé: Alexis Fauron**

Ils sont accessibles aux archers licenciés au club. Pour rappel, des groupes homogènes au niveau des objectifs facilitent la progression de chacun et le travail de l'entraîneur ; le choix du groupe est fait en concertation avec l'entraîneur. Pour faciliter ce choix, voici une petite présentation rapide du programme et des contraintes pour chacun des groupes :

⇒ **INITIATION** : tout débutant arrivant au club doit intégrer ce groupe.

⇒ OBJECTIFS: ➤ fournir au nouvel arrivant les bases techniques nécessaires à la pratique, notamment au niveau de l'exécution du geste.

Vendredi 20-22h

➤ s'adapter à l'effort requis par l'utilisation d'arcs de puissance progressive.
➤ s'initier à la gestion du matériel d'archerie en passant progressivement des arcs en bois à l'utilisation d'arcs de compétition.

⇒ **PERFECTIONNEMENT** : regroupe les archers ayant encore besoin de progresser techniquement et ayant au minimum un an de pratique et au maximum 3.

⇒ OBJECTIFS: ➤ améliorer la qualité motrice du tir jusqu'à l'automatisation du geste.

Mercredi 20-22h ➤ débuter et progresser en compétition.
➤ approfondir la connaissance du matériel (entretien, réglages) et acquérir son propre matériel.

⇒ **SUIVI pratiquants détente** : concerne les archers ayant acquis une bonne technique et souhaitant maintenir leur niveau sans s'investir dans la performance, en pratiquant ou non la compétition .

☞ OBJECTIFS: ➤ continuer à progresser de façon individualisée.

Mardi 20-22h

- participer aux compétitions dans un esprit « loisir ».
- entretenir sa technique sans remise en cause fondamentale.
- avoir des séances ludiques.

☞ CONTRAINTES : ➤ avoir son propre matériel.

⇒ **ENTRAÎNEMENT compétition régionale** : accueille les archers compétiteurs réguliers recherchant la performance à un niveau départemental ou régional.

- ☞ OBJECTIFS :
- faire évoluer la performance vers son maximum personnel.
 - travailler la qualité du tir en se libérant du contrôle gestuel y compris en situation difficile (automatisation du savoir-faire technique).
 - s'engager à chercher une qualification aux différents championnats régionaux.

Lundi 20-22h

☞ CONTRAINTES :

- avoir son propre matériel.
- être assez motivé pour se donner les moyens d'atteindre son objectif.
- suivre assidument l'entraînement encadré et avoir au moins 2 entraînements hebdomadaires.

⇒ **ENTRAÎNEMENT compétition nationale** : accueille les archers compétiteurs réguliers ayant fait le choix de la performance et cherchant une sélection nationale individuelle ou en équipe.

- ☞ OBJECTIFS:
- élever sa performance par l'optimisation de l'entraînement et du matériel.
 - améliorer la performance par la gestion mentale.
 - avoir un entraînement collectif fort et exigeant.
 - aborder la planification et l'individualisation de l'entraînement.

☞ CONTRAINTES

- avoir son propre matériel de compétition.
- être assez motivé pour se donner les moyens d'atteindre son objectif.
- s'engager à suivre assidument l'encadrement encadré et avoir au moins 3 entraînements hebdomadaires.

Jeudi 20-22h

- chercher une sélection en championnat national
- s'engager à participer au programme des compétitions individuelles et par équipe du club.
- avoir un contrat moral avec l'entraîneur sur l'acceptation des efforts nécessaires.

ENTRAÎNEMENTS jeunes

⇒ QUATRE GROUPES STRUCTURES encadrés par un entraîneur diplômé : Alexis Fauron

⇒ **ECOLE DE TIR POUSSINS** : accueil des enfants nés après 2012

☞ OBJECTIFS: ➤ découverte adaptée de la pratique

Mercredi 14h-16h

⇒ **NIVEAU 1 DEBUTANT** : accueil des enfants et adolescents débutants (10-16 ans).

☞ OBJECTIFS: ➤ s'initier à la maîtrise d'un arc en toute sécurité.
➤ découverte de l'activité et de la vie du club (animations).
➤ découverte de la compétition dans des formules adaptées

Mardi 16h-18h
Vendredi 18-20h

⇒ **NIVEAU 2 PERFECTIONNEMENT** : enfants ayant au moins un an de pratique

☞ OBJECTIFS: ➤ se perfectionner pour développer une technique stable et performante.
➤ aborder la compétition qualificative
➤ faire évoluer le matériel et apprendre à l'entretenir

Lundi 18-20h
Mercredi 16-18h

⇒ **NIVEAU 3 COMPETITION**: jeunes engagés dans la compétition

☞ OBJECTIFS: ➤ continuer à acquérir une technique performante.
➤ s'investir dans la discipline TAE.
➤ s'orienter vers l'entraînement à la performance.

Lundi 18-20h
Mercredi 18-20h
Vendredi 18-20h

☞ CONTRAINTES : ➤ être assidu et faire au moins 3 séances hebdomadaires.

➤ s'engager à participer au programme de compétitions défini par l'entraîneur.

TIR LIBRE

Il est possible pour tous les adhérents à jour de cotisation (débutants dès qu'ils peuvent tirer à 18m) pendant les créneaux horaires définis sur le terrain laissé libre par le cours au boulodrome. Les animations organisées certains mercredis à 20h peuvent annuler le tir libre. Il est recommandé à tous de les utiliser pour compléter le créneau encadré (progression plus rapide !!)

TERRAIN EXTERIEUR : accessible en permanence à tout archer majeur adhérent depuis plus de 6 mois. Son accès nécessite une clé (caution) et l'autorisation du comité directeur (voir avec Evelyne).

10 .Projet Associatif de la Compagnie Héraclès

La Présidente en a parlé dans son rapport moral et demande à en différer les débats lors d'une réunion convoquée spécifiquement à cet effet car il serait trop long à exposer. Ce n'est que partie remise en explications et échanges mais l'objectif a été clairement énoncé en préambule et il faudra le soutien de tous pour pouvoir avancer.

11 .Candidatures au comité directeur et vote

ELECTIONS DU COMITE DIRECTEUR : un appel à candidature a été effectué au préalable par mail

Rappel : le comité peut comporter de 7 à 12 membres maximum

Une candidature a été déposée par **Eugénie Peslier** ; elle se présente oralement, se disant très intéressée par la découverte de la vie associative et la partie budget. La Présidente demande si d'autres personnes veulent se présenter mais pas de réponse.

Membres sortants:

- Jean Marie Jacomino (et candidat)
- Anthony Laveau (et candidat)
- Dominique Germain (et candidat)

- Elodie Kenck (ne se présente pas comme candidate)
- Olivier Pradelle (et candidat)

Pour information, membres non sortants :

- Roger Courtout
- Evelyne Glaize
- Marine Guesdon
- Christiane Heranney
- Diane Rabiller

Proposition de vote pour l'élection des 5 candidats au comité directeur:

- Jean Marie Jacomino
- Anthony Laveau
- Dominique Germain
- Olivier Pradelle
- Eugénie Peslier.

Résultats du vote : sur 43 votants

Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote :	0
Personnes présentes s'abstenant :	0
Personnes présentes votant contre :	0

Les 5 candidats au comité directeur sont donc élus.

La Présidente remercie Elodie pour son implication au sein du comité directeur. Elle quitte sa fonction pour des raisons personnelles et nous lui souhaitons bon parcours ...

Elle remercie également Eugénie qui s'intègre dans le comité directeur ainsi que tous ceux qui se sont représentés.

Le comité directeur se compose de 10 personnes:

- Roger Courtout
- Evelyne Glaize
- Marine Guesdon
- Christiane Heranney
- Jean Marie Jacomino
- Anthony Laveau
- Dominique Germain
- Olivier Pradelle
- Diane Rabiller
- Eugénie Peslier

12. Questions diverses

Il a été répondu à certaines au cours de l'AG. D'autres sont posées et des réponses apportées

Eric propose d'utiliser les moyens existants pour recruter un jeune de 16 à 25 ans type service Civique.
Réponse: le cas a déjà été envisagé mais il faut accompagner ce jeune par un tutorat constant ce qui avec des bénévoles n'est pas évident. L'avantage est que le coût pour embaucher un jeune volontaire est très réduit.

Marie :

-avoir un retour sur le périscolaire proposé dans les écoles en ZEP : est-ce que les enfants s'inscrivent ensuite dans un club de tir par ex ? Réponse: nous avons peu de retours sur inscription en club en fait et cela depuis le début de notre engagement en périscolaire. Pourtant nous avons en général 3 cycles dans l'année sur un créneau (souvent une école différente à chaque cycle).

- en savoir plus sur les catégories socioprofessionnelles des membres du club au fil des années. Afin de savoir si le tir à l'arc est un sport qui devient plus accessible.

Réponse: nous avons beaucoup d'adultes ayant un cursus universitaire entre 2 et 5 ans. L'évolution se produit plus chez les jeunes en ce moment avec l'ouverture à de nouvelles populations ainsi que plus de jeunes filles.

Le taux d'étrangers augmente également.

GoMyPartner: la Présidente rappelle qu'un envoi a déjà été fait à tous les archers pour obtenir une remboursement de 10 € sur la licence sportive en utilisant cette application et en n'oubliant pas de noter le code parrainage du club CgGbV.

13. Remise de récompenses

La Présidente remet officiellement à Christiane HERANNEY la Médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif pour son implication sans faille depuis de très nombreuses années au service du sport, du club et de tous les adhérents. Elle aurait souhaité faire la même chose pour Jean-Yves BERTRAND (médaille de Bronze) et pour Claudie BERTRAND (médaille d'Or) mais ils sont excusés ce soir. Nous fêterons cela au cours du concours de décembre.

Elle remet également aux archers présents les badges de progression qui récompensent leurs scores en TAE, tir campagne, tir 3D ou pour l'année précédente la salle. Elle les félicite et leur souhaite de continuer à continuer leur progression pour porter haut les couleurs de la Compagnie Héraclès.

En clôturant l'AG, elle invite toute l'assistance à participer à un pot dinatoire avant de se séparer.

Clôture de l'Assemblée Générale à 22 h 06

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

-COURTOUT Roger, français né le 25/05/58
14T impasse de la colline 69320 FEYZIN
Retraité

SECRETAIRE GENERAL

-GERMAIN Dominique, français né le 10/04/61
43, rue Jean Claude Vivant 69100 VILLEURBANNE
Retraité

-GLAIZE Evelyne, française née le 11/03/54
63, rue Maryse Bastié 69008 LYON
Retraitee

PRESIDENTE

-GUESDON Marine, française né le 29/04/93
11 rue d'Hanoy 69100 Villeurbanne
Ingénieur

-HERANNEY Christiane, française née le 20/10/53
63, rue Maryse Bastié 69008 LYON
Retraitee

-JACOMINO Jean-Marie, français né le 26/04/56
4, chemin du Coteau 69140 RILLIEUX
Directeur Technologie

TRESORIER

-LAVEAU Anthony, française né le 11/11/1984
412 Cours Emile Zola 69100 VILLEURBANNE
Administrateur CAO

-PRADELLE Olivier, français né le 03/02/96
5 Rue des cadets de la France libre 69003 Lyon
Etudiant

-RABILLER Diane, française née le 23/06/1992
1 rue Valentin Haüy 69100 Villeurbanne
Chargée d'affaire

-PESLIER Eugenie, française née le 23/06/1992
83 rue Paul Verlaine 69000 Villeurbanne
Agent administratif de banque

La Présidente,
GLAIZE Evelyne

Le Trésorier,
Jean-Marie JACOMINO

Le secrétaire,
Roger COURTOUT

